



ÉTAT DES ZONES PROTÉGÉES DE L'ONTARIO

Projets de recherche réalisés par des tiers

2021

Rapport sur les indicateurs de l'état des zones protégées de l'Ontario

Projets de recherche réalisés par des tiers

Cet indicateur donne un aperçu des projets de recherche autorisée réalisés par des tiers dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation.

État de l'indicateur



État : Satisfaisant



Tendance (à long terme) : Mitigée

Pourquoi est-ce important

Un des objectifs de la LPPRC est de faciliter la recherche dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation. Appuyer la recherche dans ces zones protégées est important pour la recherche scientifique en Ontario pour plusieurs raisons. Par exemple, les zones protégées incorporent plusieurs des zones naturelles les plus intactes de l'Ontario, offrent un large éventail d'occasions de recherche dans des cadres naturels, et offrent la sécurité pour des études à long terme sur des espèces et les tendances des écosystèmes. Les zones protégées fournissent aussi une tribune pour communiquer de l'information scientifique et pour offrir de l'éducation par l'entremise de programmes d'interprétation structurés et non structurés.

Comment exerçons-nous une surveillance

Les activités de recherche par des tiers sont examinées et autorisées en vertu de la LPPRC afin de garantir que les répercussions des activités de recherche proposées sont adéquatement prises en compte. Les activités de recherche dans ces zones protégées sont guidées par les stratégies des zones et peuvent être autorisées sur une base annuelle ou pluriannuelle afin de répondre à des besoins en recherche à court et à long terme.

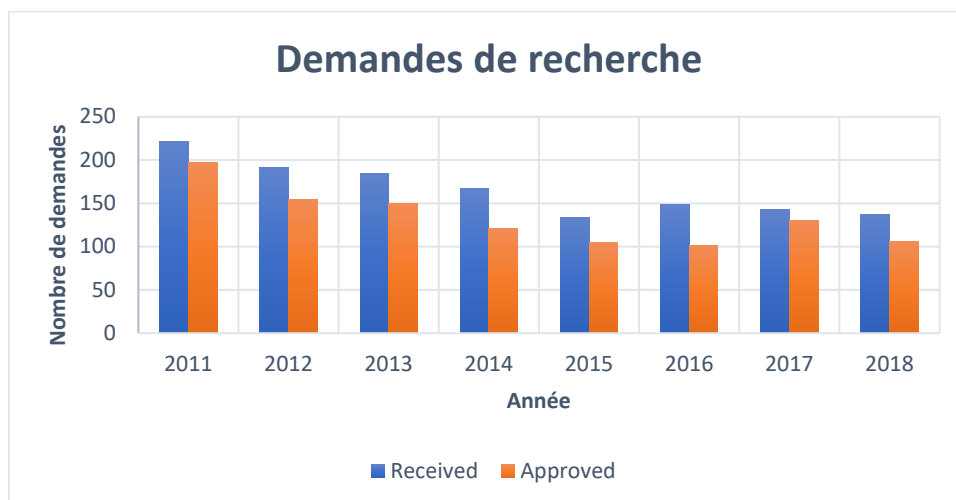
Les projets incluent souvent une analyse complexe de problèmes environnementaux, sociaux et économiques afin d'évaluer les répercussions de l'activité humaine et de surveiller l'intégrité écologique. Plusieurs projets de recherche impliquent plusieurs parcs provinciaux ou réserves de conservation. Les chercheurs dans les zones protégées sont constitués d'un large éventail de particuliers, d'organismes et d'agences fédérales et provinciales, d'établissements universitaires, de sociétés d'experts-conseils et d'organismes environnementaux non gouvernementaux.

Toutes les activités de recherche proposées dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation doivent être autorisées par le MEPP. Il est possible de présenter une demande en vue d'effectuer des recherches à www.ontarioparks.com/science-research/fr

Parce que les autorisations de recherche ont été simplifiées (p. ex. les autorisations pluriannuelles ont été permises en 2014), les tendances en matière d'autorisation au fil du temps n'offrent pas un portrait complet des recherches en cours. Dans les années à venir, nous planifions présenter un rapport plus complet sur les activités de recherche.

Rapport sur les indicateurs de l'état des zones protégées de l'Ontario

Données



Ce qui arrive

Une analyse historique des autorisations de recherche dans les parcs provinciaux a démontré que plus de 1 700 projets de recherche ont été autorisés entre 1930 et 2011. Depuis 2011, la tendance du nombre total de demandes reçues et autorisées est en déclin, passant de 222 (reçues) et 197 (autorisées) en 2011, à 137 (reçues) et 106 (autorisées) en 2018. Cette tendance est quelque peu trompeuse puisqu'il y a actuellement plus de projets de recherche actifs menés dans des parcs provinciaux et des réserves de conservation que de projets annuellement autorisés. Cela s'explique par la nouvelle politique d'autorisation des projets de recherche approuvée en 2014 qui permet d'émettre des autorisations pluriannuelles. De plus, le nombre d'autorisations qui concernent plusieurs parcs provinciaux et réserves de conservation a augmenté. Par conséquent, Parcs Ontario émet chaque année un nombre inférieur d'autorisations, mais accueille un plus grand nombre d'activités de recherche. Par exemple, en 2018, 106 autorisations ont été accordées, mais environ 231 projets de recherche actifs étaient menés.

Au cours des ans, les projets ont porté sur l'inventaire des ressources naturelles, la cartographie géologique, l'évaluation des espèces envahissantes, ainsi que sur les espèces et les écosystèmes à risque. Sur les 231 projets de recherche actifs en 2018, 89 % étaient des études sur les sciences de la vie, 10 % des études sur les sciences de la Terre et 1 % des projets de science sociale. Les projets de sciences de la vie couvrent un large éventail de sujets, allant de la surveillance à grande échelle du cadre écologique pour la gestion des pêcheries et des inventaires des ressources forestières à l'échelle de la province, aux enquêtes sur des emplacements précis concernant les populations de loups ou le rétablissement du lichen. D'autres exemples comprennent la surveillance par radiotélémétrie d'espèces à risque comme les tortues et les serpents, la surveillance de vecteurs porteurs de maladies (c.-à-d. les tiques, les moustiques, etc.), ainsi que des études sur les sciences de la Terre portant sur la géomorphologie fluviale et la stabilité du courant.

La portion des demandes en vue d'effectuer des recherches qui ne sont pas autorisées varie de 10 % à 30 % par année. Les projets de recherche proposés peuvent ne pas être autorisés pour des raisons comme les suivantes :

- les demandes présentées avec un préavis insuffisant pour permettre de compléter le processus d'examen
- un échantillonnage ou des prélèvements létaux excessifs
- la reproduction de recherches en cours
- des activités de récolte proposées à des fins commerciales

Rapport sur les indicateurs de l'état des zones protégées de l'Ontario

- les recherches qui entrent en conflit avec les intérêts ou les droits des collectivités autochtones
- le manque d'information

Dernière mise à jour de l'indicateur :

Août 2019

Sources des données :

Section des zones protégées, Parcs Ontario

Liens connexes

<http://www.ontarioparks.com/email/research/fr>